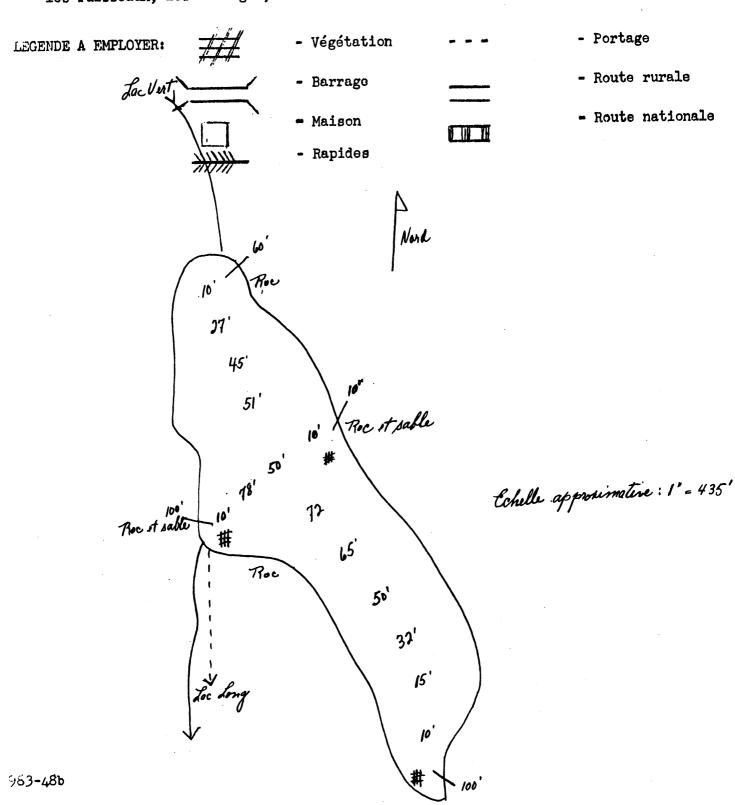
Espace réservé au dessin décrivant le lac, la profondeur, la végétation aquatique, les ruisseaux, les barrages, les maisons et les routes nationales et rurales.



Signature de l'inspecteur Gilles Laurin, Antoine Lepage